



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL  
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

COMITÉ REGIONAL OCCITANIE  
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU LOT

Siège social et correspondance :  
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal  
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS  
☐ 05 65 35 50 74 e-mail [cd46@petanque.fr](mailto:cd46@petanque.fr)

N° : 06/2023

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR Du 8 Décembre 2023 à Labastide Murat

**Présents :** Guy Alaux, , Sandrine Baginski, Alain Baronio, Serge Bourgès, Jean-Paul Buri, Hervé Chagnoleau, Carole Delage, Josette Fougeret, Christian Gramond, Dominique Guynet, Dominique Lascout, Joëlle Molesin, Ghislain Roumiga

**Excusés :** Michel André, Ghislain Couderc, Bérénice Dedieu, Thierry Landes, Francis Mazot

**Absent :** Marcel Moulès

**Début de la réunion : 18H45**

### ↳ **Approbation Réunion Comité Directeur du 27 octobre 2023**

- Oubli au CR : Benjamin Delacourcelle est remboursé de la formation du Tronc Commun. selon les critères du CD46
- Rajouter également dans le tableau de défraiements des formations Tronc Commun que les arbitres bénéficient des mêmes critères de remboursement que les initiateurs.
- A part ces points, le CR est approuvé à l'unanimité.

### ↳ **Infos diverses:**

#### **Calendrier du Président depuis le 27 octobre 2023**

- Outre la présence quasi quotidienne au siège du comité le matin afin de préparer le Congrès départemental, gérer les affaires courantes, les mutations etc etc... voir ci-dessous le calendrier du mois de novembre du Président :
- AG secteur Nord à Gramat le 3 novembre
- AG secteur Ouest à Sauzet le 4 novembre
- Réunion de bureau du CRO en visio le 8 novembre
- Invitation du club de Concots pour le 2eme tour de zone de coupe de France le 11 novembre
- AG secteur Est à Capdenac le Haut le 12 novembre
- Contrôles des vérificateurs aux comptes et commission des finances à Labastide-Murat le 13 novembre
- Réunion comité pilotage du CRC open à Montauban le 18 novembre
- Représentation finales compétitions les 18 et 19 novembre à Cahors
- Réunion d'éthique au CD avec un président de club le 21 novembre
- Réunion de bureau du CRO en visio le 21 novembre
- Réunion d'éthique avec des dirigeants de clubs le 23 novembre

- Concours handi valide Figeac le 25 novembre
- AG club de Vers le 1<sup>er</sup> décembre
- Congrès départemental à Gréalou le 2 décembre

### ↳ **Bilan des mutations et prises de licences au 8 décembre**

- Mutations internes : 29
- Mutations externes : 14
- Mutations de jeunes gratuites : 4
- Nombre de licenciés à ce jour : 86
- Création de Clubs :
  - Tour de Faure (Boule Montagnacoise) créé officiellement
  - Laval de Cère : rien d'officiel à ce jour
  - 3 possibilités d'arrêts : Autoire, Concores, Les Escales Pradines
  - En attente d'officialisation

**DERNIERE MINUTE : Les Escales Pradines continue avec un nouveau Président : Antonio Illan**

### ↳ **Point trésorerie au 8 décembre**

Trésorerie : BPO : 46197,24 €

CA : 14479,75 €

Caisse : 0

Tous les CRC sont réglés : 4489,89 €

Un problème de défraiement sur des bas de tenue pour un championnat de France : la facture fournie était non conforme et sans précision.

**RAPPEL : Les factures doivent être fournies aux délégués ou dans un délai d'un mois après les championnats. Ils doivent être clairs et précis. Les factures non conformes ne seront pas remboursées.**

### ↳ **Débriefing du Congrès Départemental**

**67 clubs étaient présents sur les 70 sociétés affiliées en 2023**

- Invités présents :
  - Michel Vedrune maire de Gréalou
  - Marc Nogaret Président du CD12
  - Marielle Bex-Gramond Présidente d'honneur du CD46 représentant Pierre Delpeyroux Président du CDOS
  - Jean-Jacques Thamier Président d'honneur du CD46
  - Invitation en dernière minute à la tribune de Joseph Sorrentino ancien membre du CD46 durant 39 années tour à tour, responsable des arbitres, vice-président du CD, président de la commission de discipline et ancien arbitre international.
- Invités excusés, Vincent Labarthe Vice-Président du Conseil Régional et Président de la communauté des communes du Grand Figeac, Marie-Madeleine Clamens Présidente du CRO, Stéphane Bérard Président de l'OIS du Grand Figeac
- Coté membres du CD il faut noter, l'absence de Jean-Paul Buri et Josette Fougeret touchés par le COVID mais également Michel André (fatigué), Dominique Guynet (Trophée des Villes) et Francis Mazot démissionnaire.
 

On a pu regretter l'absence de : Christophe Proenca Vice-Président du Conseil départemental chargé de l'attractivité du tourisme et du sport.

- Le rapport moral exposé par le Président a été approuvé à l'unanimité.
- Le rapport financier énuméré par Jean-Paul Buri via téléphonie a été approuvé. Idem pour le Budget prévisionnel 2024.
- L'état des licences 2023 a été relaté par Josette Fougeret via conférence téléphonique.
- Remise des récompenses des meilleurs joueurs Lotois de l'année.
- Remise des bons achats aux récipiendaires du Challenge Départemental Handi Pétanque.
- Récompenses remises à Christian Lagarde champion d'Europe vétéran et aux vice-champions de France doublette mixte Alexandra Bornes et Sébastien Da Cunha.
- Après l'entracte, le rapport sportif et différents rapports des commissions ont été soumis.
- Remise des diplômes et médailles aux dirigeants.  
Jean-Paul Buri étant absent, sa médaille d'argent lui a été remise lors de l'AG de son club.
- Idem pour Michel André étant absent, sa médaille d'Or de la FFPJP lui sera décernée ultérieurement.
- Absence de clubs :  
3 clubs absents : 100€ d'amende a été attribué à chacun d'entre eux selon les textes de nos statuts.  
2 clubs partis avant la fin : 50€ d'amende leur a été octroyé.

Déroulement du Congrès dans une salle à l'ambiance thermique un peu tiède.

Le Congrès fut calme peut-être en raison de quelques interventions à la tribune rapportant un « ras le bol général » sur le comportement de certains joueurs et sur l'ambiance délétère sur les aires de jeu au cours de l'année.

La soirée : moins de convives que d'ordinaire.

Repas correct et bon mais un peu onéreux.

Manque d'ambiance : orchestre avec un répertoire limité pour animer ce genre de soirée.

Remarque faite : Pourquoi ne pas récompenser la meilleure joueuse féminine jeune ?

**A réfléchir pour la prochaine réunion, une décision sera prise.**

#### ↳ Calendrier du pétanqueur 2024 + publicités

- Modalités et dispatching du travail
- Point sur les pubs : VU
- Arbitrage entre clubs pour planifier les concours : FINALISÉ

#### ↳ Planifications des graphiqueurs et délégués pour les championnats du Lot 2024

[Voir pièce jointe](#)

#### ↳ Planning des réunions 2024

**Comité directeur :**

Vendredi 9 février 18 h30 Labastide Murat

Vendredi 26 avril 18h30 Labastide Murat

Vendredi 21 juin 18h30 Labastide Murat

Vendredi 6 septembre 18h30 Labastide Murat

Vendredi 18 octobre à 18h30 Labastide-Murat

## **Bureau :**

A programmer si besoin

**Congrès Départemental** : le samedi 23 novembre à Castelnau-Montratier organisé par la société de Flagnac.

## **Autres réunions du début de l'année 2024 :**

Samedi 13 et 14 janvier (arbitres) : Formation et examen

Samedi 13 janvier (commission féminine)

Dimanche 21 janvier (désignations arbitres)

Vendredi 16 février (commission jeunes)

Vendredi 23 février (commission compétitions)

## **Différentes interventions**

### **ARBITRAGE**

- Ghislain Roumiga a envoyé un courrier de démission au Président que ce dernier a exposé aux membres du CD.  
Les membres du CD à l'unanimité demandent à Ghislain de revenir sur sa décision. Ghislain accepte et continuera à assumer ses fonctions.
- Les nouvelles grilles défraiements d'arbitrage ont été exposées.

### **COMPETITION**

- Point sur les inscriptions coupe de France Provençal : 8 équipes inscrites

### **FEMININES**

- Dates et site concours Trophée des Dames  
1<sup>ère</sup> journée : 31 Mars à Lhospitalet  
2<sup>ème</sup> journée : 26 Mai à St Céré  
3<sup>ème</sup> journée : 16 Juin à Luzech  
4<sup>ème</sup> journée : 7 juillet à Lacapelle-Marival  
Finale : 28 Septembre à Tauriac
- Date journée découverte féminine :  
Le 23 Juin, lieu à trouver

### **HANDI**

- **Concours handi valide Figeac du 25 novembre**, demande envoyée le 10 octobre pour l'utilisation du boulodrome couvert de Figeac.  
Après 3 relances par téléphone, l'accord oral de Mr le maire a été donné 8 jours avant.  
La réception de la convention à signer a été reçue 2 jours avant.
- Revoir la date du concours handi valide (Sport Adapté) 2024
- Les 3 challenges d'hiver Sport Adapté se dérouleront à Figeac les 20 décembre, 24 janvier et 7 février

#### **Dates et lieux concours handi pétanque 2024 connues à ce jour :**

- 25 Mai à Vers
  - 15 Juin à Luzech
  - 7 Juillet à Lhospitalet
- Nous attendons des propositions d'autres clubs pour programmer de nouvelles dates (le nombre de journée n'est pas limitée).

## CALENDRIER CONCOURS

L'arbitrage entre clubs pour positionner les concours a été finalisé par Dominique Guynet, non sans difficulté, certains clubs ne souhaitant pas changer de date malgré la concurrence de société proche.

## JEUNES ET TECHNIQUE

- Formation Tronc Commun le 16 décembre à Cahors : 14 stagiaires du Lot et 7 du Tarn et Garonne sont inscrits.
- Les 2 candidats au BF2 ont été reçus à l'examen : Cédric Baronio et Nicolas Girardot
- Inscription pour le BF1 **jusqu'au 10 janvier 2024** et la formation sera les 20 et 21 janvier 2024 à Cahors.

## TROPHEE DES VILLES

La ville de **Gourdon** était inscrite pour la 1ere fois de manière indépendante au Trophée des Villes. L'édition 2023 s'est déroulée du **1<sup>er</sup> au 3 décembre à Laon**.

Le coach **Dominique Guynet** avait constitué une équipe offensive issue du riche vivier Gourdonnais avec le polyvalent **Sébastien Da Cunha**, le sniper **Mickael Iragnes**, l'expérimenté **Régis Foulhac** et le joueur moins de 22 ans **Lucas Foulhac**.

Après une belle 1ere place lors de la phase des groupe, les Lotois n'ont pas été gâté en étant confrontés en 1/4 de finale à l'équipe de Bron détentrice du Trophée.

Lors de la phase des doublettes, les Gourdonnais ont fait jeu égal en remportant un duel par l'intermédiaire de Lucas Foulhac et Sébastien Da Cunha.

Malheureusement dans la partie décisive en triplete, les protégés de Dominique Guynet n'ont pas réussi dans leur entreprise en échouant 13 à 6.

Dans l'épreuve de tir, avec 33 points au compteur, Mickael Iragnes n'a pas réussi à se qualifier pour les phases finales du tir.

Dominique tient à souligner l'excellent comportement sportif des joueurs qui ont fait honneur au Lot ainsi que la bonne organisation de la ville de Laon.

## ↳ Questions diverses

### **3 questions posées au congrès national par Christian Gramond :**

1. Question concernant la révision des points en championnat des clubs :  
Il s'avère que nous subissons tous des arrangements entre clubs lors des dernières journées des différents championnats avec des matchs nuls plus ou moins suspects.  
Dans mon comité et ma région nous avons été impactés par ces arrangements que nous avons dû résoudre en comité de pilotage.  
Ne serait-il pas opportun de réviser le nombre de points alloués lors des rencontres ?  
Proposition : 4 pts la victoire ; 2 pts le match nul ; 1 pt la défaite  
**Réponse au congrès national : cette proposition n'a pas été retenue**

2. Question paiement amendes disciplinaires :

La commission de discipline de mon comité s'est réunie cette année pour une affaire disciplinaire délocalisée.

Une sanction de catégorie 6 a été infligée.

A quel comité l'amende et les frais de procédure doivent-ils être payé ? Au CD du licencié ou au CD où s'est déroulé la commission de discipline ?

Réponse lors du congrès national :

Les frais de procédure doivent être payé par le joueur au CD demandeur de la délocalisation.

Le CD demandeur remboursera le comité où s'est déroulée la commission de discipline.

L'amende est payée au CD du joueur.

3. Question concernant le devenir d'un comité :

L'année prochaine sera une année électorale pour toutes nos structures.

Dans le cas où aucune liste ne serait établie, qu'advierait-il ?

Les clubs pourraient-ils être sous la tutelle d'un autre comité ?

Réponse :

Si une liste complète ne peut être constituée dans le délai réglementaire d'un mois avant le Congrès électif, une AG extraordinaire sera programmée ultérieurement.

Dans ce cas, un scrutin uninominal (candidatures individuelles) peut être mis en place lors de cette AG extraordinaire.

Dans le cas contraire, le comité est mis sous tutelle de la fédération.

**Devenir du Comité :**

En discussion

Fin de la réunion à 0h30

Compte-rendu effectué le 26/12/2023

Sandrine BAGINSKI  
Secrétaire générale

Christian GRAMOND  
Président